

Février 1926

Numéro 38

LA BROCHURE MENSUELLE

PARAIT-LE 15 DE CHAQUE MOIS

Rédaction et Administration : BIDAULT, 39, Rue de Bretagne, Paris-3

Téléphone : Archives 65-24

Compte Chèques Postaux Paris 239-04

E. HÉBERT

Le Crépuscule des Partis

EDITIONS DU
Groupe de Propagande par la Brochure

En dépôt : *LIBRAIRIE DES VULGARISATIONS*

Sociales, Scientifiques, Littéraires

39, Rue de Bretagne — Paris-3

UN BON ROMAN RÉVOLUTIONNAIRE !

LES BLOUSÉS

par JULES VALLÈS

Illustrations de M. SIMON

Une occasion nous a permis de nous procurer, à un prix exceptionnel, un certain nombre d'exemplaires de cet ouvrage. Nous voulons en faire profiter les Abonnés de « LA BROCHURE MENSUELLE ». Ils liront avec émotion ce court récit d'un épisode caractéristique de la lutte révolutionnaire des républicains d'antan. Dû à la plume de l'un des plus brillants écrivains français — qui est peut-être le meilleur de nos auteurs révolutionnaires, mais cependant l'un des moins lus dans les milieux d'avant-garde — les BLOUSÉS a sa place tout indiquée dans la bibliothèque des militants. Sa valeur actuelle est de 6 fr. 50.

Nous Offrons ce volume au Prix de 3 francs

FRANCO RECOMMANDÉ : 3 FR. 50

Imp. spéciale de La Brochure Mensuelle

Le Gérant : B. Perrier

Groupe de Propagande par la Brochure

La propagande par la brochure est une des meilleures lorsqu'on peut la faire avec suite.

Nos devanciers s'y sont employés de leur mieux. A l'heure actuelle, il est plus que nécessaire d'entreprendre une large diffusion de nos idées. C'est dans cette conviction qu'un groupe de camarades s'est constitué et a décidé de faire paraître tous les mois une, deux, trois, quatre brochures ayant 8-16-24 ou 32 pages de texte, toutes du même format, sur beau papier, permettant aux camarades de pouvoir les relier ensemble et constituer pour eux une Bibliothèque Sociale à bon marché.

Le Groupe est certain de faire paraître : « La Brochure Mensuelle » pendant longtemps.

La difficulté était d'éditer à très bon marché, vu la cherté du papier, de l'impression, du brochage et frais d'expédition qui sont considérables.

Nous croyons avoir trouvé la solution et pouvons assurer à nos amis que nous céderons les brochures à un prix inférieur à leur prix de revient.

But du Groupe. — Comme le but du groupement est : la plus large diffusion de ces brochures, il s'agit de trouver des camarades partisans de notre méthode qui, s'abonnant à « La Brochure Mensuelle » pourront s'employer à la propagande en faisant circuler les brochures parmi ceux qu'ils connaissent, soit en les distribuant eux-mêmes, soit par la poste lorsqu'ils ne voudront pas faire savoir qu'ils s'intéressent à la propagande, soit en discutant avec des camarades : il est facile de leur glisser une brochure et de leur arracher deux sous. Les abonnés pourront ainsi récupérer le montant de leur souscription et augmenter leur propagande.

Camarades, aidez-nous, en souscrivant de nombreux abonnements à « La Brochure Mensuelle ».

Chaque abonné recevra mensuellement suivant les éditions :

Soit 5 Brochures de 24 ou 32 pages (1 titre)
• 10 — 16 pages (2 titres)
• 20 — 8 pages (2 titres)

Pour la France : 1 an, 6 francs 50, 6 mois, 3 francs 25.

Abonnement d'essai : un exemplaire chaque mois. Prix, 2 fr.

Tout ce qui concerne « La Brochure Mensuelle », « Nos Editions Sociales », « Le Service de Librairie », doit être adressé à cette adresse : BIDAULT, 39, rue de Bretagne, Paris (3^e).

Pour les envois de fonds, utilisez toujours le chèque postal 3 PARIS-23902, c'est le moins cher, le plus certain.

Un service gratuit est fait pendant 3 mois à toute personne qui en fera la demande.

Mangez-vous sur les avantages accordés aux abonnés.

Le Crépuscule des Partis

I

Il semble paradoxal de parler du crépuscule des Partis, alors que certains partis, comme le Parti communiste en Russie, détiennent le pouvoir et imposent leur volonté à d'immenses pays. Et pourtant cela est. En dépit des apparences, les Partis, les partis rigides, les partis omnibus, les Partis Providence, tels qu'ils fonctionnent actuellement, sont tous, dans tous les pays, y compris celui des Soviets, atteints d'une crise grave dont ils ne se relèveront pas.

Il ne faut point s'en étonner, car les Partis actuels sont à la fois contraires à la logique des faits et à celle de la raison. La conception des Partis dérive des notions d'ordre théologique et ecclésiastique. Qu'est-ce, en effet, le programme d'un Parti, sinon un *credo*, d'esprit et d'allure, et dont on ne saurait se départir? Point de choix entre les articles d'un programme de Parti, comme s'ils étaient les dogmes d'une religion...

A l'instar de l'Eglise, se chargeant de tous les besoins spirituels de l'homme, le Parti réclame le citoyen tout entier. En revanche, l'adhésion au Parti, c'est-à-dire l'acceptation de son programme, est censé conférer, comme en matière religieuse, la grâce à tout adhérent. De même, selon le principe théologique du mérite héréditaire...

ditaire, un Parti ne saurait encourir la déchéance complète.

Ces conceptions, si contraires à l'esprit moderne, s'expliquent par l'origine moyenâgeuse des Partis permanents, aux cadres fixes et rigides. Dans la lutte pour le régime représentatif en Angleterre, la rivalité des grandes familles féodales a suscité la formation des partis, destinés à assurer la possession du pouvoir.

Au début, cette possession du pouvoir était nécessaire, pour faire triompher la conception politique que le Parti représentait. Mais à mesure que la puissance de l'opinion politique s'affermissait, la nécessité de détenir le pouvoir par tel ou tel parti diminuait. Toutefois, les Partis ayant goûté du pouvoir ne songeaient guère à y renoncer. Le « gouvernement des Partis » devint une institution régulière. Sa légitimité et sa nécessité furent acceptées, comme un dogme politique, grâce à la tendance très humaine à dissimuler les aspirations égoïstes sous des raisons d'intérêt général.

Telle a été l'évolution des Partis en Angleterre. Sur le continent, où on n'a jamais bien compris les institutions britanniques et les vrais ressorts du régime politique anglais, on s'empressa, lors de l'introduction du système représentatif, d'emprunter à l'Angleterre le moule des Partis et de l'adopter comme le prototype des institutions libres.

Archaïque et peu rationnel en principe, le système de Parti devait fatalement aboutir à l'incohérence dans ses applications pratiques. Au lieu de grouper les hommes selon les problèmes, nombreux et divers, qui d'habitude préoccupent l'opinion, on dut adapter les problèmes aux groupements d'hommes. A cet effet, les questions à l'ordre du jour subirent toutes sortes de manipulations. Elles étaient entamées, mêlées dans les programmes omnibus, brassées et, enfin, escamotées... Et, « le pays s'étant prononcé », on ne savait trop au juste ce qu'il avait voulu : il était, en effet, facile d'ergoter sur la signification du vote. Comme on ne pouvait établir dans les esprits l'unité sur le fond des

problèmes, on s'appliqua à rallier les électeurs autour de la raison sociale du Parti.

L'universalisation du principe électif dans le domaine politique n'a fait qu'accentuer les défauts des Partis rigides. Elle a brouillé les vues de l'homme moyen, lequel constitue le noyau des Partis et a lassé ses facultés de discernement. Aussi les membres d'un groupement politique poursuivant des buts multiples ne sont-ils que des unités simplement juxtaposées.

« Réduits à une coopération passive, écrit M. Ostrogorski (1), les membres des Partis puisent leurs forces non dans l'esprit d'association qui élève les âmes, en les confondant, mais dans *l'esprit de corps*, cette forme basse de solidarité, qui unit en excluant » Ah! cet esprit de corps, cet esprit de Parti... Jamais on n'en dira assez les méfaits. Il tend moins à cimenter l'affection mutuelle des membres d'un Parti, qu'à renforcer le mépris ou la haine des autres, ou du moins la satisfaction pharisaïque de ne pas leur ressembler. Loin de développer la conscience collective, il contribue à la formation d'un amour-propre collectif, qui prime toutes les autres considérations, jusqu'au souci de la justice.

II

La notion conventionnelle de parti, en assoupissant l'esprit public, tend à atteindre « *la puissance d'intimidation sociale* », force suprême des sociétés modernes. Cette puissance qui consiste à maintenir les citoyens dans l'obéissance par la contrainte des lois, aussi bien que par la crainte de l'opinion, est la force régulatrice de tout gouvernement. Exercer le pouvoir, c'est exercer une contrainte morale pour se faire obéir. La puissance matérielle, bien qu'essentielle, n'y suffit pas. Le bras qui contraint obéit, en effet, à la conscience et à l'intelligence qui le dirigent. Il faut donc que celles-ci se prêtent à l'œuvre d'intimidation. La puissance d'inti-

(1) *La Démocratie et les partis politiques.*

midation qui régit une société politique est donc complète quand elle en domine tous les membres, les gouvernants aussi bien que les gouvernés.

En principe, le régime démocratique est celui où le pouvoir d'intimidation sociale peut s'affirmer dans toute sa plénitude. Les principes de démocratie se ramènent au fond au principe de l'intimidation sociale, dans le domaine de l'ordre public. La fonction des masses populaires dans une démocratie est moins de gouverner que d'intimider les gouvernants. Même dans les démocraties investies du droit d'initiative populaire, de législation directe et de gouvernement direct, c'est toujours une petite minorité qui gouverne. Mais ce qu'il importe, c'est que cette minorité soit tenue en éveil et, au besoin, en échec par les gouvernés.

Malheureusement, les masses peu éclairées ne parviennent pas à intimider les politiciens qui spéculent sur leur ignorance. D'où l'importance primordiale d'élever le niveau intellectuel et moral des masses populaires : avec lui s'élèvera automatiquement le niveau moral de ceux qui sont censés être supérieurs aux masses.

Le suffrage universel, les libertés politiques sur lesquelles il s'étaie (liberté de la presse, droit de réunion, d'association, garanties de liberté individuelle), de même les principes fondamentaux de l'organisation des pouvoirs publics (séparation des pouvoirs, élection des chefs d'Etat, publicité des actes de l'autorité publique, etc.), ne sont, en réalité, que des formes ou instruments du pouvoir d'intimidation sociale, dont le rôle consiste à protéger les citoyens contre les abus du gouvernement.

Or, le formalisme politique, qui s'affirme dans le système des partis, tend à ruiner et à effriter ce pouvoir d'intimidation sociale. La notion conventionnelle de parti s'emploie à arracher aux citoyens l'arme de la contrainte morale et à la retourner contre eux. Ils votent docilement pour une nullité pourvu qu'elle se réclame de leur parti. Ils ne réagissent point contre les désordres

de la vie publique, parce que c'est leur parti qui est au pouvoir.

Au lieu d'être un sujet d'intimidation, le citoyen en devient l'objet. Il suffit à un forban sectaire de brandir devant les fidèles du parti l'épouvantail de l'hétérodoxie politique pour autoriser les pires abdications. Certes, le peuple peut réagir, par intervalles. Mais pour cela il faut un esprit public agissant, voire militant. Mais c'est lui qui manque le plus et ne s'y révèle que d'une manière intermittente. Des accès de civisme brusques et souvent violents viennent à secouer par intervalles les sociétés modernes. Mais en temps de calme, c'est à peine si le citoyen peut ou veut accorder à la chose publique ses moments perdus. La complexité de la vie moderne, les difficultés de l'existence, enfin l'organisation de parti qui, en échange d'une inféodation, propose de donner l'impulsion voulue aux affaires publiques, tout cela contribue à élever l'indifférentisme politique à la hauteur d'une vertu. L'égoïsme du citoyen électeur tend par son adhésion au parti à revêtir le masque de l'intérêt général. Le dévouement à la chose publique s'étiolé et dépérit. Et le détachement des classes éclairées de la nation s'unit à l'ignorance des masses populaires pour déprimer l'esprit public. De là, le marasme actuel.

L'oppression morale du nombre, qui s'est exercée toujours et partout depuis que les hommes vivent en société, est particulièrement puissante, en société démocratique. Elle s'est affirmée dans la vie publique à mesure qu'elle faiblissait dans la vie religieuse et que se relâchait la tyrannie du « milieu ».

En face de « la puissance accrue de l'opinion », le citoyen se trouva amoindri et désarmé. Plus de « milieu » étroit derrière lequel il s'était abrité : il avait à affronter l'opinion, dans la vie publique, seul à seul et en rase campagne. Aussi la tendance naturelle de l'individu à s'effacer devant le grand nombre s'est-elle accentuée.

Cet état d'âme se manifeste surtout chez ceux qui à un titre quelconque détiennent une parcelle d'autorité pu-

blique. Comme ils dépendent de « l'homme de la rue », ils cherchent à lui plaire en se ravalant jusqu'à lui; mais comme ils ne connaissent guère ses sentiments, ils les estiment, par crainte de mécompte, aussi bas que possible, et s'y adaptent en conséquence. Par cela même ils se dépouillent de leur dignité d'homme. « Telles sont nos convictions, concluent un peu partout avec emphase les orateurs publics, et si vous ne les approuvez pas... nous en changerons... »

Aux types de bassesse que le genre humain a produits, de Cain à Tartufe, le siècle de la démocratie en a ajouté un nouveau : le politicien. L'âme d'arlequin du politicien est cousue de mille petitesesses. Un seul trait les relie : la lâcheté.

L'attitude effacée du gouverné ne procède pas des mêmes mobiles que celle des représentants de l'autorité publique. Mais pour n'être pas inspirée par l'intérêt personnel, elle n'en est pas moins démoralisante et abusive.

III

Le système de parti avec son culte presque rituel de la majorité donne une forme quasi concrète à cette puissance indéterminée du nombre, qui impressionne l'imagination de l'individu et subjugue sa volonté. La vie du parti n'est qu'une longue école de soumission. Toutes les leçons qu'on y reçoit sont des leçons d'obéissance; celle qui enseigne qu'il n'y a point de salut en dehors d'un parti permanent prépare l'aspirant politicien à toutes les abdications et à tous les effacements. Ceux qui n'ont pas de visées politiques s'assimilent avec passivité ces leçons, tandis que ceux qui convoitent le pouvoir les étudient comme une science ou comme un art et, à la fin de leur apprentissage, ils sont préparés à tous les tours d'acrobatie politicienne.

Sans doute, la pression du nombre dans la démocratie trouve un contrepois dans l'opinion elle-même. L'opinion n'est pas une entité; elle se compose d'opinions multiples et diverses qui peuvent se tenir mu-

tuellement en échec et dégager une force d'équilibre. L'opinion d'un seul, armée de la raison et de la justice, peut en imposer à plusieurs, la force du nombre s'inclinera devant elle. Mais pour cela, il faut que toutes les opinions aient la liberté complète de se manifester, et non seulement pour se compter, mais aussi pour agir.

Si l'on se contente de laisser les opinions se compter pour conférer une autorité légale à la majorité, l'arbitraire de la force demeure. Il ne saurait être tempéré que par le libre jeu de l'opinion qui permettrait aux opinions individuelles de s'influencer les unes les autres au cours d'une lutte à armes égales. C'est là, en démocratie, la principale fonction politique de l'opinion et c'est là la pierre de touche du régime démocratique.

Tout gouvernement repose, en dernière analyse, sur l'opinion publique. La différence entre un gouvernement dit libre et celui qui ne l'est pas réside dans la *nature* de l'opinion publique : dans le dernier, l'opinion est déterminée surtout par le préjugé et le sentiment, figés dans la tradition, alors que sous le régime démocratique — s'il est une réalité (1) — est elle guidée par la raison s'affirmant dans la discussion.

Mais ici, encore, intervient la notion conventionnelle de parti. Elle interdit la discussion à la minorité, sous prétexte que les traditions et l'honneur du parti s'y opposent. Certes, la majorité peut être déplacée, mais l'appareil des partis rigides, en figeant l'opinion, entrave la formation des nouveaux groupements politiques.

En entravant et en faussant le libre jeu de l'opinion, en consacrant l'absolutisme des majorités, le formalisme politique finit par atteindre l'idéal politique et social des démocraties. L'idéal a façonné les destinées de l'humanité bien avant l'avènement des démocraties. Il est né pour ainsi dire avec l'homme. Mais dès sa naissance il fut confondu avec le divin de la religion et orienté vers un monde supra-

(1) Et il ne l'est, nulle part.

terrestre. Le courant démocratique sécularisa et humanisa l'idéal, il le mit au service des humbles et des déshérités. Avant l'avènement de la démocratie, l'idéal humain comprimé avait réussi par sa force propre à s'ouvrir un chemin et à s'affirmer triomphalement dans la Renaissance, la Réforme et la Révolution française. Mais ce furent là des éruptions violentes et espacées. A ses débuts, la démocratie fournissait à l'idéal un foyer permanent au grand jour. Mais, par la suite, en entourant l'idéal d'un culte régulier, la même démocratie a contribué à faire dégénérer ce culte en une cérémonie rituelle, d'où la foi était bannie. L'orthodoxie politique a beau s'imposer au nom de l'idéal, elle ne peut en offrir qu'une contrefaçon.

Le formalisme de parti tend à saper l'autorité morale des élites au sein des démocraties. Les hommes supérieurs sont nécessaires en tout régime, en celui de la démocratie tout particulièrement. L'égalité des droits ne saurait compenser l'inégalité naturelle des intelligences et des caractères. La démocratie pour ne pas s'égarer a besoin de guides, mais ils ne sauraient s'imposer que s'ils constituent au sein de la société égalitaire une élite naturelle. Favoriser l'éclosion de cette élite dans la vie publique est une des nécessités urgentes de nos sociétés. Malheureusement, la pratique démocratique, se servant de la notion conventionnelle de parti, s'applique à évincer les hommes d'élite par une sélection à rebours. Au ressort puissant de la personnalité humaine le formalisme de parti tend à substituer le pouvoir automatique du lourd appareil de l'Etat, la législation, l'étiquette.

C'est pour remédier aux abus du pouvoir personnel irresponsable que le régime représentatif a été introduit; non qu'il possède une vertu propre — il n'en a aucune — mais parce qu'il accorde aux citoyens la possibilité de prendre conscience d'eux-mêmes et d'établir ainsi la responsabilité des gouvernants. Or, par le jeu faussé du mécanisme des partis, le gouvernement automatique tend de plus en plus à prendre le pas sur le gouvernement personnel.

Récapitulons : L'orthodoxie de parti a accru les difficultés de gouvernement dans les démocraties et en a abaissé le niveau politique; elle a donné une prime à la lâcheté dans la vie publique; elle a entravé la libre manifestation de l'opinion, tout en paralysant celle de l'individu. D'une façon générale, elle a abaissé la moralité publique et réduit le citoyen au rôle d'instrument inerte entre les mains des exploiters de la chose publique.

IV

Les méfaits des partis ont suscité bien des critiques, même chez leurs partisans.

En guise de remède, des réformateurs proposent le remplacement des partis rigides, des partis permanents, ayant pour but le pouvoir par des *groupements à revendication unique*, formés spécialement pour des fins politiques déterminées. Le Parti cesserait d'être un amalgame de groupes et d'individus réunis dans un accord fictif, et constituerait une association dont l'homogénéité serait assurée par son but unique. Le Parti, qui maintient ses membres comme dans un étai, une fois qu'ils y sont entrés, ferait place à des groupements qui se formeraient et se reformeraient librement selon les problèmes changeants de la vie et les fluctuations d'opinions qui en résulteraient.

Organisé *ad hoc*, le parti ne pourra plus exhiber en guise de titre un parchemin de noblesse ou une enseigne renommée. Il devra reposer sur l'adhésion des intelligences et des consciences convergeant vers un but déterminé. L'organisation de parti cesserait d'être une fin pour devenir un moyen.

La nouvelle méthode tendra à permettre au citoyen — et même à lui imposer — une participation moins passive au gouvernement, un exercice plus conscient de ses devoirs civiques. Au lieu de donner une adhésion en bloc et par anticipation à une organisation unique, le citoyen serait mis à même de se prononcer sur quel-

ques grandes questions qui divisent l'opinion, et serait forcé de procéder plus souvent qu'il ne le fait maintenant à des examens de conscience.

*
**

Les *groupements spéciaux* possèdent une grande supériorité sur les *partis omnibus* pour la solution des grandes questions d'ordre national ou social. Placé devant une seule question bien définie, le citoyen sera capable de comprendre ce qu'on lui dit, ce qui n'est point le cas avec les vastes programmes.

Ainsi le citoyen, aujourd'hui encouragé et souvent même forcé à abdiquer son jugement, sera au contraire stimulé à l'exercer. Son énergie et sa volonté, au lieu d'être assoupies, seront tenues en éveil.

La nouvelle méthode politique permettrait au citoyen de subordonner son *moi* au *homme*. « Elle ne réclamera jamais le dépôt intégral de sa personnalité au fonds commun, elle ne lui demandera que des versements partiels (1). Sous le système des partis permanents, le citoyen ne secoue la servitude d'un parti que pour accepter le joug d'un autre. La nouvelle méthode mettrait fin à cet état de maïamorte morale, elle affranchirait l'esprit et la conscience.

Soustrait à la contrainte morale qu'exerce sur lui la tradition du parti, le citoyen courbé devant le nombre pourra se redresser et reprendre confiance en lui-même. Certes, il ne cessera point de craindre la multitude : être sociable, il sera toujours obsédé par cette crainte. Mais la « majorité » ne lui inspirera plus une terreur mystique quand elle évoluera dans sa sphère d'action, quand il la verra changer avec les problèmes qui se posent devant elle. La puissance d'intimidation de l'opinion suivra ainsi de nouvelles voies que le principe de la démocratie n'a pu lui assigner.

Grâce aux nouvelles méthodes des partis souples à objets déterminés, l'opinion pourrait se manifester avec plus de liberté et s'affirmer avec plus de sincérité. Telle

(1) « Ostrogorski », p. 649.

est l'opinion des protagonistes de ces groupements. Plus d'amalgames disparates d'opinions, maintenues dans le cadre rigide d'un parti! Les consultations nationales ne seraient plus un jeu de passe-passe, et le verdict des électeurs n'aurait plus besoin d'être déchiffré comme une charade. On saura exactement sur quoi il a porté. Les questions pourraient être examinées pour elles-mêmes et non plus au point de vue des intérêts du parti.

*
**

Les méthodes de propagande politique vont changer. Grâce au système des organisations provisoires à objet unique, un parti pourrait et devrait se consacrer tout entier à la propagande pour la cause particulière qu'il se propose de faire triompher. D'autre part, l'électeur, sollicité par divers problèmes, aurait à s'attacher à celui qui lui paraîtrait plus urgent ou plus important. Le problème qui aurait réuni le plus de voix, soit *pour*, soit *contre*, se trouverait naturellement bon premier dans le *steeple-chase* électoral. Les revendications qui n'auraient réuni que peu d'adhérents seraient bonnes dernières, quittes à prendre rang aux courses suivantes, c'est-à-dire à la prochaine consultation électorale. Ce serait en quelque sorte un stage imposé à toutes les questions d'ordre électoral, stage qui n'existe pas dans le système actuel.

Ce système aurait le mérite de contenir les politiciens. Actuellement, avec les programmes-omnibus, tout député ou aspirant législateur est tenu d'être omniscient et d'avoir sur-le-champ une solution *ad hoc* à tous les problèmes. Avec la nouvelle méthode, le groupement des électeurs se faisant, selon les problèmes du jour, le représentant du peuple, au lieu de jouer le rôle de Don Juan de Molière, pourrait et devrait choisir honnêtement la cause qui lui paraît la plus digne d'être défendue. Il pourrait, certes, donner son adhésion à plus d'une revendication, mais il aurait un intérêt évident à ne pas se surcharger de causes à défendre. Elu à

titre de champion d'une cause unique ou de quelques causes nettement spécifiées, le législateur se trouverait en relations plus étroites avec ses commettants et assumerait une responsabilité plus grande à leur égard. Il ne pourrait plus se couvrir par la raison sociale d'un parti, il sera jugé sur ses mérites et sur ses défaillances. Quand le *critère du mérite personnel* aurait de la sorte remplacé le *critère conventionnel de parti*, les hommes de valeur ne seraient plus éclipsés par les habiles se réclamant de l'orthodoxie de parti. Ils finiraient par s'imposer, et on aurait — enfin — des chefs, au lieu de girouettes.

V

Il est bien certain que les groupements à but unique présentent un avantage marqué sur les partis traditionnels, les partis rigides, les partis omnibus. Ils correspondent davantage à la synthèse sociale de nos jours. Les collectivités modernes tendent à s'émanciper de plus en plus du dogme de l'unité et à le remplacer par l'union libre des volontés. L'Unité n'existe plus dans les sociétés modernes, et ne saurait plus leur être imposée, en aucune façon. En effet, l'unité qu'on tenterait de refaire ne serait jamais qu'une unité mécanique, la cohésion intime lui ferait défaut. L'organisation la plus centralisée, césarienne ou jacobine, ne fournirait qu'un vain simulacre d'unité. Dans nos sociétés que les traditions ne cimentent plus, la cohésion sociale, pour être effective, doit provenir surtout de la conscience des intérêts communs, et de la conscience des droits et devoirs envers la chose publique qui en résultent pour chacun. Cette double conscience suscite l'union des volontés et fournit son ressort à l'action sociale.

L'unité — apparente — avait été réalisée par l'absolutisme : un seul pensait ou était censé penser pour tout le monde. De même, dans les partis rigides, à un degré bien moindre, il est vrai, puisque la liberté de discussion est officiellement admise, les chefs ou les

théoriciens du parti pensent ou sont censés penser pour tous les adhérents. À première vue, il pourrait paraître qu'il y a là une économie d'énergie, de temps et de moyens. Quelle erreur ! Les hommes qui composent une société libre ne sont pas des machines, et l'activité politique n'a rien de commun avec la fabrication en séries. Sa force vient des consciences individuelles, et sa productivité augmente en raison des efforts dépensés, et non en raison des efforts économisés. L'absolutisme a donné ses preuves. La déliquescence des grands partis confirme ce point de vue.

Si l'on veut s'émanciper des *mœurs de clan* et de la *notion ecclésiastique du credo de parti*, il conviendrait, à titre de mesure transitoire, d'admettre les groupements à but unique. La confusion actuelle s'en trouverait un peu atténuée, et les partis temporaires à objet unique fourniraient ainsi par la vertu même de leur constitution et de leur but une sorte de vaccine contre la rage de parti et le fanatisme de secte. Ils deviendront des écoles d'esprit tolérant et large.

Toutefois, dira-t-on, comment réussir à recruter des partis politiques et à former des chefs pour les conduire au combat, sans l'appât du pouvoir à conquérir ? A moins de désespérer de la nature humaine, on peut avoir la certitude qu'il se trouvera des gens prêts à lutter et même à se sacrifier, sans espoir des compensations futures du pouvoir.

Du reste, les groupements à objet unique ont fait, dans certains pays, leurs preuves. Sous les noms de « Ligues », « Fédérations », « Comité des 70 », ou « de 100 », etc., ces groupements ont rendu de grands services dans le passé. Ils ont victorieusement combattu la tyrannie et la corruption des partis, en opposant aux conventions surannées et aux formes rigides, la liberté des mouvements du citoyen dans la vie publique et le grand jour de la libre discussion.

Toutefois, nous le répétons, les groupements à revendication unique ne sont qu'un pis-aller.

Au point de vue politique, ils sont, en effet, impuissants à éliminer l'influence néfaste des politiciens professionnels. Certes, celle-ci sera bien amoindrie dans les unions à but unique. Le politicien ne pourra plus devenir le dépositaire de la vérité du parti, le prêtre de son culte. Mais, hélas! le Parti, même à objet déterminé, continuera à servir de marchepied pour bon nombre d'arrivistes. En vérité, leurs agissements seront beaucoup moins dangereux, puisqu'ils ne pourront plus se réclamer d'aucune tradition. Et les citoyens de bonne foi n'auront plus besoin de faire, par piété politique, le jeu des aigrefins de la politique.

De plus, — et c'est là la raison principale, — les Partis, rigides ou à objet unique, ne répondent plus aux besoins impérieux de notre époque de révolution sociale.

VI

Résumons-nous :

Le système actuel des partis croule, les vieux partis se désagrègent; ils n'arrivent plus à agglomérer les éléments disparates réunis sous l'enseigne commune; les vieilles réputations et les programmes claironnants sont impuissants à masquer le manque d'idées et d'aspirations communes. Les majorités compactes et stables ne sont plus qu'un souvenir.

L'émiettement des partis est la règle; les luttes intestines, les schismes, les habiletés et les manœuvres destinées à les voiler sont le fond même de leur existence. Les divergences fondamentales de principes qui sépareraient les partis se sont effacées dans la plupart des cas. La différence de leurs tempéraments, de leurs tendances et de leurs aspirations est si peu réelle que les partis s'approprient les uns aux autres les articles de programme, quand cela leur est utile.

Cet état de choses varie selon les pays, mais il existe partout. Partout, quoique à un degré différent, les partis traditionnels ne parviennent plus à accomplir la dou-

ble fonction qui avait été leur raison d'être : intégrer les fractions diverses de l'opinion, en faire un bloc et assurer, en se faisant contrepoids les uns aux autres, le jeu régulier des forces politiques. Au lieu de réaliser ces deux conditions, le système n'a produit que le désarroi et la paralysie des forces politiques, ou bien la corruption pure et simple. Les politiciens professionnels tiennent à ce système par nécessité de « gouvernement de parti », à la façon d'Ugolin, qui mangeait ses enfants pour leur conserver un père. Mais la majorité des gens sensés y voit avec raison la déchéance du système. Il en résulte la désagrégation du parlementarisme, basé sur le jeu d'équilibre des partis. Partout, à l'heure qu'il est, les Parlements se composent de groupes plus ou moins nombreux qui ne se prêtent à aucun classement fixe. Etant divisées, les Chambres ne possèdent que des majorités fuyantes et un gouvernement, qui lutte continuellement pour son existence; pour se maintenir, le Ministère est obligé aux concessions et aux complaisances vis-à-vis des députés, sollicités par leur clientèle électorale; l'ingérence des parlementaires et le favoritisme deviennent de règle dans les administrations; la situation précaire des Ministères favorise les intrigues et les manœuvres; le maintien ou le renversement des cabinets étant le vrai objectif des débats parlementaires, les questions ne sont pas examinées en elles-mêmes, mais jouées à pile ou face selon les besoins du moment; les coalitions à peine formées se dénouent et amènent des crises ministérielles fréquentes : les Ministères nés de coalitions réunissent des éléments hétérogènes, purement juxtaposés, et leur solidarité se réduit au désir de se maintenir au pouvoir aussi longtemps que possible.

Il ne servirait à rien de se lamenter sur cet état de choses. Il est naturel que les majorités parlementaires se disloquent sans cesse, car elles sont artificielles. Et elles le sont, parce que basées sur le système de partis politiques.

Alors, que faire? Se passer de partis? Mais ce sera la fin du monde... De même, l'un des plus grands esprits de l'antiquité, Aristote, ne pouvait concevoir une société sans esclaves; plus près de nous, certains parlementaires éminents d'Angleterre ne pouvaient s'imaginer que le gouvernement de l'Empire britannique pût fonctionner sans les « bourgs pourris ».

La condamnation du régime de partis choque trop d'opinions préconçues pour ne pas provoquer de protestations. Les uns considèrent le système de partis presque comme un fait d'ordre naturel ou providentiel; d'autres y voient une combinaison politique qui constitue l'excellence et la grandeur du parlementarisme. D'autres, sans nier les misères du système des partis, s'y résignent comme à un mal nécessaire, auquel ils ne savent point de remède.

Et cependant le remède existe. Il est dans le changement de la mentalité des citoyens, dans la suppression des conventions et des préjugés. Après avoir conquis le *habeas corpus*, il reste à obtenir le *hebeas animus*. Il faut à côté de la *liberté extérieure*, c'est-à-dire des institutions libres, instituer la *liberté intérieure*, c'est-à-dire des mœurs conformes aux institutions. Le système des ligues à objets spécifiés et à termes limités est un achèvement, car, qu'est-il, sinon une méthode pour éveiller et pour unir les intelligences et les consciences?

« Mais — et c'est pour cela que la question des méthodes politiques se présente aussi comme une question sociale — les libres unions qui sont à la base de la nouvelle méthode d'action politique ne sauraient obtenir un succès complet tant que subsistera la séparation des classes qui caractérise les relations sociales actuelles, la séparation entre les riches et les pauvres. L'union sur le terrain politique a besoin de cet esprit social, irréalisable dans une société fondée sur le privilège. La démocratie ne l'a point réalisé, non plus, l'égoïsme de la classe capitaliste s'y étant opposé. »

Qui a écrit cela? Un révolutionnaire libertaire... Que non, mais M. Ostrogorski, libéral démocrate, dont nous avons déjà cité l'ouvrage intitulé : *la Démocratie et les Partis politiques*. Et il ajoute : « Nous traversons une période de révolution sociale. Le résultat de toute révolution sociale consiste dans le changement d'orientation des sociétés humaines vers l'un ou l'autre des principes qui s'y heurtent. »

Or, les principes qui se heurtent, c'est le principe politique et le principe économique, le Parti et le Syndicat. Tout parti politique est l'embryon d'un gouvernement, l'Etat étant la synthèse de tous les partis politiques à quelque tendance qu'ils appartiennent.

La lutte que mènent les partis n'a d'autre but que de s'emparer du pouvoir dans l'Etat pour l'exercer à leur profit.

Le joug des partis (et par conséquent celui de l'Etat) devenant de plus en plus lourd, on propose de divers côtés des réformes pour en alléger de poids. Ces réformes sont : la représentation proportionnelle, l'initiative populaire, le référendum, etc., etc. Mais elles ne sont que les palliatifs.

VII

Il importe de souligner le fait que les grandes réformes en Angleterre et les grandes batailles politiques aux Etats-Unis ont été accomplies et menées à bien par des organisations spéciales, en dehors des partis permanents et souvent contre eux.

Cependant, les époques de tension sociale passées, les partis rigides ont recommencé à peser de tout le poids de leur parasitisme sur les destinées des nations.

Il en a été de même de nos jours, à la veille des révolutions en Russie et en Allemagne. Ce n'est pas le parti social-démocrate, pourtant très puissant, qui a déclenché la Révolution allemande; ce n'est pas non plus le parti bolcheviste, à l'état squelettique en 1917, qui a donné le branle à la Révolution russe. Mais la

Révolution ayant commencé en Russie et en Allemagne les deux partis s'en sont emparés.

Actuellement, en France, qui traverse une période pré-révolutionnaire, le parti communiste s'apprête à suivre la voie des partis allemands et russes. « Tous les partis trompent le peuple! » Tel est son cliché. « Il n'y a que le nôtre qui le défend et lui dit la vérité. C'est pourquoi, désabusé, il vient à nous... » Quel enfantillage! Et d'abord ce n'est point le Peuple qui vient au Parti communiste, mais ce sont les communistes, non en qualité de membres du Parti, mais en tant qu'exploités, qui viennent au Peuple. C'est au sein de la masse opprimée, déshéritée, en dehors des Partis, que germent les ferments de la Révolution. C'est elle, et non les Partis, qui fait la Révolution. C'est le Peuple qui, aux grandes heures des bouleversements, descend dans la rue, envahit les arsenaux, combat les armes à la main, succombe ou triomphe. Où sont les leaders des Partis? Ils attendent prudemment l'issue de la bataille. Les militants obscurs sont avec le peuple, parce qu'ils sont le peuple. Certains de ces derniers, après la victoire, suivent l'exemple de leurs « chefs ». Il est donc inexact de dire que le Peuple vient au Parti. C'est le Parti qui va au Peuple victorieux. Mais au lieu de suivre la Révolution dans sa marche logique, le Parti s'en empare, en fausse souvent l'essor, la dénature, la rapetisse, la modèle à son image, l'enferme dans le cadre étroit de son « credo » politique ou social.

Deux pays, l'Allemagne et la Russie, peuvent servir d'exemple pour dégager la valeur des partis dans la période révolutionnaire.

L'Allemagne avait réalisé le type le plus parfait d'un parti puissant, d'un parti des masses (sans ironie!) et des cotisations élevées. C'était le parti social-démocrate qui s'était emparé du pouvoir en 1918. Mais il n'a point réalisé l'expropriation capitaliste, ni la transformation sociale. Comment expliquer ce phénomène autrement qu'ainsi : le parti allemand n'est ni le prolétariat, ni la classe ouvrière allemande.

En Russie, le parti communiste victorieux, après avoir proclamé l'Etat communiste, se voit également impuissant à réaliser la transformation sociale par la suprématie du prolétariat. Il en est réduit, pour maintenir son économie, à constituer un capitalisme d'Etat. De là dualité, conflit entre la *Nep* (la Nouvelle politique économique) et le communisme, conflit qui entrave l'œuvre de la Révolution.

Cette carence des partis met en relief la valeur du syndicalisme révolutionnaire, qui attend son heure pour réaliser l'émancipation intégrale de la classe ouvrière et, avec elle, de l'humanité tout entière.

E. HÉBERT.